

PUBLICATION IMMÉDIATE

ÉCLOSION D'OREILLONS CHEZ DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ AVIS AUX USAGERS AYANT CIRCULÉ À L'HÔPITAL FLEURIMONT ET À L'HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE ENTRE LE 1^{ER} ET LE 13 DÉCEMBRE

Sherbrooke, le lundi 19 décembre 2016 - Cinq cas d'oreillons (quatre confirmés et un probable) chez des travailleurs de la santé de l'Hôpital Fleurimont et de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke ont été signalés à la Direction de santé publique de l'Estrie. Les oreillons sont une maladie contagieuse qui se manifeste par de la fièvre et une enflure des glandes parotides situées en avant des oreilles. La maladie se résout généralement par elle-même en trois à dix jours, mais les complications sont relativement fréquentes.

Les cinq cas déclarés ont tous été enquêtés et il n'y a pas d'évidence de transmission de la maladie chez des patients pour le moment. Des mesures de contrôle ont immédiatement été mises en place afin de limiter la propagation de l'infection.

Les usagers qui ont circulé entre le 1^{er} et le 13 décembre dans les secteurs suivants sont invités à surveiller l'apparition de symptômes et à consulter un médecin au besoin :

- Hôpital Fleurimont : chirurgie, radiologie, urgence, soins intensifs et Clinique de médecine fœtale et maternelle (grossesse à risque élevé)
- Hôtel-Dieu de Sherbrooke : chirurgie

Les personnes présentant des symptômes sont invitées à porter un masque lors d'une visite chez leur médecin ou dans tout autre milieu de soins.

Mesures de contrôle de l'éclosion

Considérant que la période de contagiosité s'étend de deux jours avant et jusqu'à cinq jours après le début des symptômes, les mesures de contrôle suivantes ont été prises afin de limiter la propagation :

- Les cinq travailleurs ont été retirés du milieu de travail et le port du masque leur a été recommandé jusqu'à la fin de leur période de contagiosité;
- Le personnel et les médecins ayant été en contact étroit avec ces travailleurs ont été avisés de se retirer immédiatement du travail si des symptômes compatibles avec les oreillons apparaissaient;
- Les autres travailleurs de la santé qui auraient pu être en contact avec les personnes infectées ont été avisés de surveiller leurs symptômes et de consulter un médecin s'ils en développent;
- Comme la période de contagiosité débute deux jours avant l'apparition des symptômes, le port du masque lors de soins directs aux patients est recommandé chez tous les travailleurs de la santé ayant été en contact avec les cinq personnes infectées, et ce, jusqu'au 7 janvier pour couvrir la période d'incubation;
- Il a été recommandé à tous les personnes mentionnées ci-haut de faire la vérification de leur statut vaccinal et de le mettre à jour au besoin;

- Un appel à la vigilance a été envoyé à tout le personnel et aux médecins des installations touchées pour les aviser d'être alertes face à l'apparition de symptômes chez eux-mêmes et chez leurs usagers. Le tout, dans le but que chaque cas soit identifié et que les mesures de contrôle nommées soient appliquées rapidement.

La maladie

Les oreillons sont une infection virale à déclaration obligatoire qui se manifeste généralement par de la fièvre et une enflure des glandes parotides, les glandes salivaires situées en avant des oreilles. La maladie se résout par elle-même en trois à dix jours, sans traitement. Il s'agit d'une maladie contagieuse qui se transmet par contact avec les sécrétions respiratoires ou la salive. Les symptômes apparaissent entre 12 et 25 jours après avoir été infecté.

Dans la plupart des cas, cette maladie ne cause pas de problème de santé majeur. Par contre, certaines complications peuvent arriver dont la méningite (10 %), une inflammation des testicules (20 à 30 % chez les hommes pubères) ou des ovaires (5 % chez les femmes pubères). Plus rarement, les oreillons provoquent une pancréatite (2 à 5 % des cas), une encéphalite (1 à 2 cas sur 10 000), la surdité (1 cas sur 20 000), de l'arthrite ou une inflammation de la glande thyroïde. La maladie peut entraîner une fausse couche chez les femmes enceintes au premier trimestre.

« Les complications possibles des oreillons sont relativement fréquentes, mais les séquelles permanentes s'avèrent rares. » *D^{re} Mélissa Généreux, directrice de santé publique.*

Les oreillons sont présents partout dans le monde et des éclosions continuent d'être enregistrées. Cette maladie est plutôt rare au Québec depuis la vaccination : la dernière éclosion remonte en 2010 avec 674 cas confirmés.

Prévenir les oreillons

Les personnes nées avant 1970 sont considérées immunisées contre cette maladie. Pour les personnes nées après 1970, il est possible de prévenir cette maladie grâce à la vaccination. Il est recommandé à la population de s'assurer que sa vaccination est à jour, particulièrement celle des oreillons (RRO – considéré immunisé après 1 dose). Au Québec, le programme de vaccination gratuit comprend deux doses de vaccin contre les oreillons, dans le même vaccin que celui contre la rougeole et la rubéole. Avant 1996, une seule dose était administrée. Une personne ayant reçu au moins une dose est considérée comme ayant une vaccination adéquate.

- 30 -

Renseignements : Geneviève Lemay
Conseillère en communication
Équipe des relations médias
819 560-1833